

Année académique 2024 - 2025

Département de la Santé et des Technologies Médicales

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

EPISTEMOLOGIE, LOGIQUE ET ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE							
Ancien Code	PAKN1B99KIN	Caractère Obligatoire					
Nouveau Code	XAKB1990						
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2				
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)						
Coefficient de pondération		30					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage «Epistémologie, logique et anthropologie philosophique» est une activité d'enseignement théorique de base, ayant pour objectif :

- --- dans son chapitre intitulé LOGIQUE, de contribuer à préparer les étudiants à quatre années de formation scientifique en développant leur esprit de rigueur et de précision ainsi que leur capacité à raisonner en vue du raisonnement clinique;
- --- dans son chapitre intitulé EPISTEMOLOGIE, d'initier les étudiants à la démarche scientifique et à l'importance des facteurs de la relation thérapeuthique pouvant influer sur l'effet spécifique des traitements.
- --- dans son chapitre ANTHROPOLOGIE, d'initier les étudiants à la prise en compte, dans la relation thérapeuthique, des différentes conceptions du corps grâce à la compréhension de l'historique ayant conduit à notre rapport au corps et de renforcer leur identité professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable, seul,

- --- de faire preuve de rigueur et de précision en résolvant de manière exacte des exercices de logique de même type que ceux vus en cours (vise les capacités professionnelles 1.3 / 7.3).
- --- d'identifier et d'expliquer, en utilisant le vocabulaire adéquat, les principaux facteurs relationnels influençant l'effet spécifique du traitement grâce à la mise en évidence des comportements les plus adéquats et de ceux qui ne le sont pas (vise la capacité professionnelle 3.2).
- --- de comprendre et d'analyser les étapes et les composantes d'un processus de recherche scientifique (types et modèles expérimentaux, hypothèses...), (vise la capacité professionnelle 7.3).
- --- de comprendre le rapport au corps qui est aujourd'hui le nôtre en le réinsérant dans son histoire (vise la compétence 1.3).
- --- de témoigner de sa prise de conscience de la multiplicité, notamment philosophique, religieuse et culturelle, des rapports au corps (vise la compétence 2.2).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

48 h / 3 C

Contenu

LOGIQUE --- Après avoir fait ressortir la portée et l'utilité de la logique, ce chapitre initie les étudiants à la logique des propositions (principalement l'analyse des énoncés, la traduction en langage logique et l'établissement de leur fonction de vérité), en leur faisant découvrir certains principes (tels que la fonction d'implication) auxquels il sera fait appel dans la deuxième partie du cours.

EPISTEMOLOGIE -- La première partie de ce chapitre a pour objectif de sensibiliser les étudiants à un certain nombre de principes méthodologiques auxquels ils devront être attentifs aussi bien d'un point de vue expérimental, lors de la

réalisation de leur mémoire de fin d'études, que d'un point de vue thérapeutique, lors de l'exercice de leur profession. Plus directement centrée sur l'épistémologie de la kinésithérapie, la seconde partie est principalement consacrée à l'effet placebo, dont les conséquences peuvent se faire sentir aussi bien au niveau de la recherche qu'au niveau thérapeutique.

ANTHROPOLOGIE -- L'objet d'étude du kinésithérapeute étant le corps de l'homme, ce chapitre mène une réflexion sur les différentes conceptions du corps qui se sont succédées au cours du temps pour, à la lumière de cet historique, arriver à mieux comprendre la conception actuelle. Une telle compréhension est destinée à être mise au service de la bientraitance : au niveau de la relation thérapeutique, en sachant accueillir adéquatement des patients héritiers d'autres visions du corps, et au niveau de l'évaluation des traitements thérapeutiques et de l'appréciation de la qualité de vie, en prenant en compte des critères qui soient propres aux différents groupes socio-culturels et à la spécificité de leurs rapports au corps. Elle permet également de renforcer leur identité professionnelle.

Démarches d'apprentissage

LOGIQUE -- Enseignement magistral entrecoupé de nombreuses séances d'exercices. Ces dernières pourront avoir lieu, partiellement ou totalement, en distanciel et, éventuellement, de manière asynchrone de façon à permettre à l'enseignant de se rendre compte des difficultés majoritairement rencontrées par les étudiant(e)s et de susciter leur implication dans le cours.

EPISTEMOLOGIE -- Enseignement magistral faisant place à l'interactivité et, si possible, à la participation des étudiant(e)s lors de scénettes faisant office de mises en situation.

ANTHROPOLOGIE -- Enseignement magistral faisant place à l'interactivité, notamment par l'interprétation de documents historiques de nature iconographique et, potentiellement, par la participation des étudiant(e)s à des scénettes faisant office de mise en situation. Un conférencier habitué à être confronté, dans sa pratique kinésithérapeuthique, à d'autres rapports au corps sera invité dans la mesure du possible, sans quoi l'enseignant délivrera lui-même son message.

Dispositifs d'aide à la réussite

La dernière séance de chacun des trois chapitres du cours est consacrée aux questions et/ou à une mise en situation formative d'examen (« examen blanc » autocorrigé par l'étudiant pour qu'il puisse apprécier lui-même son niveau de connaissance et prendre conscience des erreurs commises).

Sources et références

LOGIQUE --- M. J. BLAIS: La logique, une introduction, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, Sherbrooke, Les éditions de l'Université de Sherbrooke, 1985, 234 p.

EPISTEMOLOGIE --- Léna SOLERS: Introduction à l'épistémologie, Préface de Bernard d'ESPAGNAT, Paris, Ellipses éditions, 2000, 240 p.

ANTHROPOLOGIE --- David LE BRETON: Anthropologie du corps et modernité, 4e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2005, 280 p. (Quadrige)

Nadeije LANEYRIE-DAGEN: L'invention du corps: la représentation de l'homme du Moyen-âge à la fin du XIXe siècle, avec la collaboration de Jacques DIEBOLD, Paris, Editions Flammarion, 2006, 287 p. (Tout l'art: l'histoire)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas et syllabus disponibles sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite durant laquelle l'étudiant évalué manifestera principalement sa capacité

- --- à résoudre des exercices de logique.
- --- à porter un regard critique et réflexif sur la démarche scientifique et sur la relation thérapeutique.
- --- à contextualiser, historiquement et culturellement, les rapports au corps dérivant des différentes conceptions du corps.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	34	Exe	66	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'étudiant n'ayant pas validé l'UE au terme de l'année académique en cours devra obligatoirement en représenter toutes les parties. Autrement dit, aucune dispense partielle n'est autorisée d'une année académique à l'autre.

Les modalités d'évaluation en cas de seconde session restent identiques aux modalités de première session.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).